

Bilan satisfaisant dans Lanaudière

LES RÉSIDENCES PRIVÉES POUR PERSONNES ÂGÉES PRESQUE TOUTES CERTIFIÉES

Lanaudière, 14 juillet 2009 – La très grande majorité des 122 résidences privées pour personnes âgées dans la région Lanaudière ont obtenu leur certification de conformité aux normes gouvernementales.

L'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, chargée d'émettre les certificats, est satisfaite de ce bilan. Le taux de certification atteint 88 % ; la moyenne provinciale est de 61 %.

Exception faite de quelques rares retardataires, les 14 résidences encore en instance de certification auront répondu à toutes les normes au cours de l'été. Dans ces cas, il s'agit d'effectuer des travaux pour rendre le bâtiment entièrement sécuritaire contre les incendies ou alors de compléter la formation des préposés qui donnent les soins aux résidents.

En février 2007, le gouvernement a mis en place un régime de certification obligatoire pour les résidences privées qui accueillent des personnes âgées. Le but était d'assurer aux personnes âgées en perte d'autonomie un hébergement de qualité. Dans la région, on estime présentement à 5 600 le nombre de personnes qui vivent dans ces résidences.



Un dépliant

Pour informer les personnes âgées et leur famille sur les critères auxquels doivent se conformer les résidences, l'Agence a produit un dépliant.

Au cours des prochaines semaines, il sera notamment distribué dans les établissements de santé et de services sociaux du territoire, dans les cliniques médicales, de même que dans les pharmacies.

On peut aussi le trouver sur le site Web de l'Agence à l'adresse www.agencelanaudiere.qc.ca, dans la section *Résidences personnes âgées*.

- 30 -

Source : Service des communications
Chantal Héту - ☎ 450 759-1157, poste 4208
chetu@ssss.gouv.qc.ca www.agencelanaudiere.qc.ca